

RELEASE G20

UN MÉCANISME FLEXIBLE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE INITIATIVE POUR RELANCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Une proposition gagnante pour la communauté internationale

Introduction

La dette publique excessive constitue une menace pour la croissance économique des pays à revenu faible et intermédiaire à travers le monde et, si elle est mal gérée, elle pourrait annuler des décennies de progrès en matière de développement. Ce phénomène est particulièrement grave en Afrique subsaharienne (ASS), où le volume de [la dette publique nominale a plus que triplé depuis 2010](#), atteignant environ 1,14 billion de dollars fin 2022. Cette augmentation résulte principalement de systèmes de gestion de la dette inadéquats, de problèmes majeurs de transparence de la dette, d'une gestion macro-fiscale insuffisante, d'un recours accru à des sources de financement plus coûteuses et plus risquées, ainsi que de [chocs externes défavorables](#). Cette tendance ne montre aucun signe de ralentissement : la guerre en Ukraine a interrompu le processus de consolidation budgétaire amorcé dans de nombreux pays de la région après la pandémie de COVID-19.

À mesure que les pays ont eu recours à des mesures telles que des subventions, des exemptions temporaires de droits de douane et de taxes, ainsi qu'à un soutien au revenu pour les personnes les plus vulnérables — dans un effort pour limiter la hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais et des carburants — [le déficit budgétaire de la région ASS est passé à 5,2 % du PIB en 2022, contre 4,8 % en 2021](#). Cela a porté le ratio médian de la dette publique par rapport au PIB de 32 % en 2010 à 57 % en 2022. Actuellement, 22 pays de l'Afrique subsaharienne sont [à haut risque de crise de la dette extérieure](#) ou déjà en situation de surendettement (contre 20 en 2020).ⁱ

Le financement de la coopération pour le Développement Durable souffre de problèmes de durabilité financière, aggravés par la pandémie de COVID-19 et par l'augmentation des dépenses militaires et des conflits en cours. Le soutien aux investissements, indispensable au développement durable, incluant les financements de l'Aide Publique au Développement (APD) pour la finance mixte, peut être relancé en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) grâce à la Présidence du G20 en 2024, en suivant et en amplifiant les actions du G20 de 2021, à travers l'extension de la suspension des paiements des pays endettés.

Avec seulement six ans restants pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, les pays du G20 peuvent promouvoir l'avancement de l'Agenda 2030 en encourageant et en soutenant une mise en œuvre crédible et concrète des objectifs de durabilité des Nations Unies, conformément à l'Accord de Paris sur le climat, non seulement dans leurs propres pays mais également dans les économies en développement.

Le leadership conjoint du G20 devrait être en mesure d'impliquer non seulement les autres pays de l'OCDE, mais aussi les pays BRICS et les pays du Golfe dans leur ensemble.

Les pays les plus vulnérables, qui sont confrontés à l'aggravation de leurs limitations structurelles dues à la pauvreté et au sous-développement, ont également subi des pressions économiques supplémentaires causées par la pandémie et subissent aujourd'hui un impact de plus en plus négatif du changement climatique.

Dans ces circonstances, une combinaison de réduction partielle de la dette et de renforcement des investissements sera nécessaire pour éviter des défauts de paiement généralisés et faciliter une croissance économique durable ainsi que l'atteinte des ODD.

Néanmoins, comme l'a argumenté le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN DESA), "[...] toute réduction de la dette devrait faire partie d'une stratégie plus large qui prenne en compte les besoins d'investissement pour les ODD. L'évaluation du besoin de soulagement devrait considérer les écarts de financement à moyen terme pour les ODD (plutôt que seulement les contraintes de liquidité à court terme) et orienter des stratégies financières globales pour les combler, par exemple dans le cadre des cadres financiers intégrés".

Le G20 doit continuer à jouer un rôle de leader dans la réduction de la dette. Les pays du G20 ont lancé une initiative de suspension du service de la dette (DSSI) et ont soutenu la suspension de la dette pour les pays en développement à faible revenu (40 pays de l'Afrique subsaharienne) éligibles à l'Association Internationale de Développement de la Banque Mondiale (IDA). "Tous les créanciers bilatéraux officiels – indique une note publiée en marge de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales – ont participé à l'initiative"ⁱⁱ.

Nous devons maintenant continuer dans la même direction amorcée en 2020 mais évoluer de la suspension des paiements vers une stratégie qui corresponde aux ambitions de la vision de l'Union africaine.

RELEASE G20 est une initiative pour une conversion flexible, totale ou partielle, de la dette publique et privée souveraine garantie en fonds d'investissement (un dans chaque pays débiteur), dans lesquels les créanciers initiaux auront leur mot à dire, en accord avec des lignes directrices concrètes en préparation, qui prendront en compte les différents intérêts en jeu.

En effet, dans l'esprit de flexibilité de RELEASE G20, dans certains cas particulièrement fragiles de pays hautement endettés considérés comme n'ayant pas des niveaux de dette soutenables, une annulation partielle avec une large conversion de la dette devrait rester une option.

Contexte

À l'aube de ce siècle, l'annulation d'environ cent milliards de dollars de dette a montré que la seule annulation de dette ne suffit pas pour garantir la stabilité économique et l'investissement durable. Il est nécessaire d'agir à l'intérieur des pays, en se concentrant sur des investissements durables, et à l'extérieur, en négociant un financement public en échange de durabilité. Souvent, la dette publique, contractée pour promouvoir le développement économique et productif d'un pays, peut devenir, à cause de ses effets négatifs (ou du manque d'effets positifs), un facteur qui nuit au tissu social. L'annulation de la dette est également une question de sécurité pour éviter de creuser davantage le fossé Nord-Sud.

La composition de la dette africaine a changé de manière significative. Auparavant, la majorité de la dette extérieure africaine était due aux créanciers officiels – des pays à revenu élevé et des prêteurs multilatéraux comme la Banque Mondiale et le FMI. Désormais, la Chine et les créanciers privés constituent une grande partie de la dette accumulée, ce qui signifie que la dette est majoritairement non concessionnelle.

Plus de 43 % de la dette extérieure africaine est due à des créanciers privés, 23 % à des créanciers bilatéraux et 34 % à des créanciers multilatéraux.

La Chine est devenue le plus grand créancier bilatéral de l'Afrique, ses prêteurs publics détenant presque 63 milliards de dollars de la dette extérieure africaine en 2022, et ses prêteurs privés plus de 24 milliards de dollars.

La dette de l'Afrique a atteint son niveau le plus élevé en plus de dix ans. En raison de la COVID-19, de l'invasion russe de l'Ukraine et de l'inflation galopante, les pays africains ont dû s'endetter davantage et, en 2024, environ vingt pays africains à faible revenu sont soit en situation de faillite, soit à haut risque de crise de la dette.

Le problème est que la dette extérieure de l'Afrique, en pourcentage du PIB, a augmenté rapidement entre 2014 et 2020. La dette extérieure a diminué au cours des deux dernières années et représente 22,5 % du PIB des pays africains (donnée actualisée pour 2024 pour les pays disposant de données). Pourtant, de nombreux pays ont des taux bien plus élevés.

Ces données concernent **la dette publique à long terme extérieure garantie et encaissée**, en pourcentage des PIB des pays (source: base de données des statistiques internationales sur la dette de la Banque Mondiale).

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement estime que la dette extérieure totale de l'Afrique, qui s'élevait à 1,12 billion de dollars en 2022, a atteint 1,152 billion de dollars à la fin de 2023. Avec les taux d'intérêt mondiaux à leur niveau le plus élevé depuis quarante ans et à l'approche de l'échéance de nombreux titres de créance émis par des pays africains, les défis de 2024 sont nombreux. L'Afrique devra déboursier 163 milliards de dollars uniquement pour le service de la dette en 2024, contre 61 milliards en 2010.

Le poids croissant du remboursement de la dette risque de compromettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable sur le continent, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

Le recours accru aux créanciers non membres du Club de Paris et aux prêteurs commerciaux a entraîné des périodes de maturité plus courtes et des risques de refinancement plus élevés. La forte augmentation, depuis 2014, de l'émission d'euro-obligations à 10 et 15 ans par de nombreux pays africains, ainsi que de prêts hors Club de Paris avec des échéances plus courtes que les prêts multilatéraux concessionnels à long terme traditionnels, a conduit à une concentration des échéances de la dette souveraine entre 2024 et 2028. En conséquence, les pays débiteurs ont dû refinancer ces prêts dans des conditions financières internationales tendues, alors même qu'ils se remettaient des effets de la COVID et faisaient face à un nouveau choc inflationniste résultant de la guerre en Ukraine. Cette concentration des échéances augmente le risque de crise de la dette pour certains pays du continent ; d'autres, comme la Zambie et le Ghana, ont déjà annoncé leur défaut de paiementⁱⁱⁱ.

Une base de créanciers complexe

La dette publique médiane a chuté à 65 % du PIB, contre 68 % en 2021, grâce aux effets positifs des mesures de réduction de la dette, y compris l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (DSSI). Cependant, les pays africains portent un niveau de dette plus élevé qu'avant la pandémie, lorsqu'il était de 61 %. Vingt-cinq pays africains sont déjà surendettés ou à haut risque de l'être.

“Une approche multilatérale exige que nous comprenions la nature même de la dette, ce qui change et comment nous pouvons y répondre”, a déclaré Akinwumi Adesina, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement, au Forum de Doha en décembre 2023, sur le thème : « Décoder le Dilemme de la Dette – Révéler des Solutions Multilatérales”.

Selon le Groupe de la Banque, la structure de la dette africaine a considérablement changé. La dette bilatérale représente désormais 27 %, contre 52 % en 2000, tandis que la dette commerciale représente 43 % de la dette totale, contre 20 % en 2000.

En parallèle à l'augmentation des créanciers privés en Afrique, le profil des créanciers bilatéraux a également changé. La part de la dette extérieure détenue par des prêteurs bilatéraux, majoritairement membres du Club de Paris, a diminué de 52 % en 2000 à 10,3 % entre 2000 et 2020, tandis que la Chine a renforcé sa position en tant que principal créancier de l'Afrique. Selon le Global Development Policy Center, la Chine a prêté environ 160 milliards de dollars aux pays africains entre 2000 et 2020.

“L’expansion et la fragmentation de la base de créanciers ont compliqué le règlement de la dette par les institutions de Bretton Woods”, a expliqué avec inquiétude le Président Adesina.

Des délais lents

L'une des difficultés dans la résolution de la dette est la durée extrême des délais nécessaires. Parmi les quatre pays africains – Tchad, Éthiopie, Zambie et Ghana – ayant demandé un traitement de la dette dans le cadre du Cadre Commun du G20, seule la Zambie a terminé le processus, lui permettant ainsi de bénéficier du programme en 2023.

“Réformer l’architecture mondiale du système financier et de la dette pour réduire les coûts, les délais et les complications juridiques de la restructuration des dettes des pays africains est une question urgente”, a insisté M. Adesina lors des Assemblées Annuelles de la Banque de 2023 à Sharm El-Sheikh, en Égypte. Il a exhorté les pays africains à éviter des coûts élevés et à limiter la possibilité d’une nouvelle crise de la dette, en encourageant une transparence accrue et une coordination mondiale entre les créanciers.

Mais tout cela ne suffira pas.

Risques

Un autre problème lié à la dette réside dans la “prime Afrique” que les pays du continent doivent payer pour accéder aux marchés de capitaux, malgré des données montrant que les taux de défaut en Afrique sont inférieurs à ceux d'autres régions du monde. Une analyse de Moody's sur les taux de défaut dans les infrastructures mondiales indique, par exemple, que l'Afrique a un taux de 5,5 %, inférieur à celui de l'Asie 8,5 % et de l'Amérique latine 13 %.

Cependant, la perception du risque en Afrique, reflétée par les agences de notation mondiales, se traduit par une augmentation souvent injustifiée des coûts d’emprunt pour les pays africains. Il est également nécessaire d'aborder le problème de la transparence dans l'évaluation de la capacité de remboursement des pays.

L’ancien Président du Sénégal, Macky Sall, a déploré les délais trop courts pour le remboursement de la dette lors du [2e Sommet sur le Financement des Infrastructures en Afrique](#). “À l'exception de quelques cas, nos pays sont souvent contraints de rembourser des dettes importantes pour des infrastructures à long terme dans des délais très courts”, a-t-il déclaré en février 2023. La même observation s’applique également aux prêts pour l’éducation. Les prêts pour la construction d'écoles doivent être remboursés avant que les élèves aient même rejoint la population active. Il a exprimé son soutien à l'annulation de la dette africaine, affirmant que cela ne serait pas “insurmontable” pour les pays du G20.

“Le développement à long terme ne peut pas reposer sur des prêts à court terme”, a déclaré l'économiste américain Jeffrey Sachs. “Les prêts consentis à l'Afrique devraient avoir une durée d'au moins 25 ans, voire plus. L'emprunt à court terme est dangereux pour le développement à long terme”. Les lauréats du prix Nobel d'économie de 2024 soulignent également que les inégalités ne favorisent pas une croissance durable.

Une place à la table pour l'Afrique

Depuis la crise de la dette des années 1980, la communauté internationale a alterné entre différentes options pour le traitement de la dette. La restructuration, la suspension, l'allègement et l'annulation ont, dans différents cas, permis aux pays africains de réduire leur dette excessive et de faire face à des crises de liquidité ou de solvabilité.

Lors d'une récente réunion à Nairobi des États membres de la Banque Africaine de Développement, il a été demandé d'identifier diverses options pour réformer le système financier mondial, étant donné que le traitement de la dette est impossible sans réformes fondamentales. L'architecture financière mondiale, telle qu'elle est actuellement constituée, ne répond pas aux attentes de l'Afrique, car ses pays, sans exception, sont en développement et font donc face à de multiples défis mondiaux.

“Réformer l'architecture financière internationale actuelle afin qu'elle soit adaptée à une restructuration ordonnée de la dette est une question urgente. Le règlement de la dette en Afrique, notamment en dehors des processus du Club de Paris, a souvent rencontré des problèmes et des retards, avec des conséquences économiques coûteuses. Lors de la 78e Assemblée Générale des Nations Unies, les dirigeants africains ont insisté sur la nécessité d'une réforme structurelle pour que le système fonctionne correctement. ‘Pour créer un monde plus juste et équitable, nous devons [d’abord] changer la structure, le fonctionnement et les performances de l'architecture financière mondiale”.

Ce qui se passe déjà

Pour être complets et justes, nous devons prendre en compte un certain nombre d'instruments mis en place principalement par la Banque Mondiale et le FMI pour instaurer la confiance, réduire les risques et améliorer les performances des pays:

La Banque Mondiale déploie une gamme d'outils et de stratégies pour soutenir les pays en développement dans la gestion et la réduction de leur dette publique. La transparence de la dette est l'un des piliers de cette approche. Les décideurs politiques des pays emprunteurs ont besoin d'informations fiables sur la dette pour prendre des décisions d'emprunt éclairées. Les créanciers, donateurs, analystes et agences de notation en ont besoin pour évaluer la solvabilité souveraine et pour fixer correctement le prix des instruments de dette. Les citoyens en ont besoin pour demander des comptes à leurs gouvernements, et la transparence de la dette [contribue directement à de meilleures notations de crédit, à des coûts d'emprunt plus faibles et à une augmentation des flux d'investissements directs étrangers \(IDE\)](#). Les institutions de la Banque Mondiale adoptent une approche globale pour renforcer la transparence de la dette, par leur engagement avec plus de 100 pays à revenu faible et intermédiaire, en collaboration étroite avec le Fonds Monétaire International (FMI).

La [Carte annuelle de transparence de la dette](#) de la Banque Mondiale présente une évaluation basée sur la disponibilité, la complétude et la rapidité des statistiques de la dette publique extérieure et des

documents de gestion de la dette publiés sur les sites des autorités nationales. L'évaluation de la dette publique extérieure est complétée par la [Carte annuelle des titres de la dette intérieure](#).

La Banque Mondiale a introduit [la Politique de Financement du Développement Durable \(SDFP\)](#) pendant la crise de la COVID-19, en prévision des défis croissants liés à la dette pour les pays en développement. La SDFP **incite les pays à adopter des pratiques de financement et d'investissement transparentes et durables** et favorise la coordination entre l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres créanciers, en soutien aux efforts des pays bénéficiaires. Elle utilise le pouvoir de mobilisation de la Banque Mondiale pour promouvoir une action collective renforcée, une transparence accrue de la dette et une coordination plus étroite entre emprunteurs et créanciers afin de réduire les risques liés à la dette. La SDFP renforce le cadre de politique actuel de l'IDA sur la dette grâce à un engagement plus proactif et systématique en matière de durabilité de la dette au niveau national.

Dans le cadre du [Programme de renforcement de la durabilité de la dette](#) de la SDFP, chaque année, les pays présentant des risques de dette élevés identifient des actions de performance et de politique (PPA) qui sont essentielles pour améliorer la transparence de la dette, la durabilité fiscale et la gestion de la dette. L'IDA et d'autres donateurs fournissent des financements plus concessionnels aux pays avec des vulnérabilités de dette plus élevées. Les pays évalués à haut risque ou en situation de détresse de la dette, qui empruntent uniquement auprès de l'IDA, reçoivent un financement entièrement sous forme de subventions.

Le [Cadre de durabilité de la dette pour les pays à faible revenu \(LIC DSF\)](#) incite les pays à adopter un financement transparent et durable pour atteindre leurs objectifs de développement et favorise la coordination entre l'IDA et les autres créanciers. Chaque année, il classe les pays en fonction de leur capacité à supporter la dette ; estime les niveaux seuil pour certains indicateurs de charge de la dette ; évalue les projections de base et les scénarios de tests de résistance par rapport à ces seuils ; et combine des règles indicatives et [des jugements pour attribuer des notes de risque de crise de la dette](#).

Le [Debt Management Facility \(DMF\)](#), géré conjointement avec le FMI, est un fonds fiduciaire multi-bailleurs offrant des services de conseil, de formation et d'apprentissage entre pairs à plus de 80 pays en développement dans le monde entier **pour renforcer leur capacité de gestion de la dette, leurs processus et leurs institutions**. Le DMF renforce la gestion de la dette pour réduire les vulnérabilités liées à la dette et améliorer la transparence de la dette. Il soutient le renforcement des **capacités et la mise en œuvre de réformes en matière de gestion de la dette et a soutenu plus de 350 activités d'assistance technique (TA) dans 74 pays**. Aujourd'hui, un plus grand nombre de pays préparent et publient des stratégies de gestion de la dette; la qualité des registres de la dette publique s'est améliorée ; et de nombreux pays ont amélioré l'organisation de leurs institutions de gestion de la dette et la coordination avec les politiques fiscales.

L'Unité de la Dette Globale de la Banque Mondiale a soutenu la **Série de formation pour les cadres supérieurs en gestion des finances publiques**, offerte par l'Académie de [Gestion Des Finances Publiques](#) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (PFMA). L'objectif principal de cette formation est de renforcer les compétences en leadership et les capacités techniques des fonctionnaires publics impliqués dans la gestion des finances publiques dans les pays africains, pour identifier et utiliser des systèmes et outils de gestion de la dette adéquats de manière efficace et transparente¹.

L'initiative du G20 (DSSI) pour 76 pays en développement à faible revenu en 2020 a répondu à un besoin immédiat de liquidité des gouvernements débiteurs et a seulement temporairement repoussé le

¹ Banque Mondiale 2024.

problème. En réalité, le problème s'est aggravé, car les pays débiteurs faisaient déjà face à une crise de la dette majeure en 2021, et leur risque était déjà en hausse. La dette publique brute de presque tous les pays à revenu intermédiaire et faible est majoritairement internationale et a atteint 55,7 % de leur PIB en 2020. L'Institut de Finance Internationale a estimé qu'en mars 2020 seulement, 83 milliards de dollars ont quitté les marchés émergents en raison d'une aversion croissante au risque de la part des investisseurs, et que les paiements de service de la dette dus par les pays éligibles à la DSSI s'élevaient à environ 11 milliards de dollars pour les créanciers bilatéraux officiels, 7 milliards de dollars pour les créanciers multilatéraux et 13 milliards de dollars pour les créanciers privés rien que dans les huit premiers mois de 2020. Certains pays sont déjà en défaut de paiement, et d'autres suivront probablement dans un avenir proche.

Étant donné qu'une simple moratoire ne suffira pas pour de nombreux pays fortement endettés, l'allègement de la dette de la part de tous les créanciers et une action plus globale de la communauté internationale devraient inclure une réévaluation de la soutenabilité de la dette, à réexaminer de manière cohérente et uniforme, en tenant compte des impacts négatifs croissants du changement climatique, afin de créer un espace pour les investissements dans les ODD.

Sans investissements, il n'y a pas de développement économique, pas de recettes fiscales et donc pas de remboursement de la dette possible.

Les résultats globaux, bien qu'ils aient évité d'aggraver la situation, ne suffisent pas à résoudre les problèmes. Une fois de plus, RELEASE G20, un mélange de conversion et de réduction de la dette, peut être une solution.

Les dettes publiques africaines sont en grande partie détenues par des créanciers non africains et en devises étrangères. La majorité de la dette est due à des créanciers du secteur privé, qui appliquent des taux d'intérêt plus élevés aux pays africains.

En 2021, plus d'un tiers (40,4 %) de la dette publique extérieure de l'Afrique était due au secteur privé. Les prêteurs privés, motivés principalement par des considérations financières, prêtent à des taux de marché considérablement plus élevés que ceux offerts par les créanciers officiels. De nombreux gouvernements africains, quant à eux, étaient attirés par le crédit privé, motivés par le désir de réduire leur dépendance aux aides ou aux prêts conditionnés des créanciers officiels.

Cependant, le montant que les pays africains doivent payer pour emprunter auprès du secteur privé est en grande partie déterminé par les agences de notation occidentales. Les trois grandes agences de notation – Fitch, Moody's et Standard & Poor's (S&P) – ont leur siège à Londres ou à New York et ne possèdent que deux bureaux en Afrique, tous deux à Johannesburg. Elles ont été accusées de surestimer le risque de prêt aux pays africains. L'Union Africaine (UA) avance, par le biais du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (APRM), avec un plan visant à établir une Agence Africaine de Notation du Crédit en tant qu'entité indépendante pour fournir des avis de notation alternatifs et complémentaires pour le continent^{iv}.

L'initiative RELEASE 20

L'initiative RELEASE G20 appelle à **une réduction partielle ou totale de la dette avec la création par le pays débiteur d'un fonds de contrepartie en monnaie locale pour le Développement Durable – le Fonds ODD – d'une valeur nominale équivalente à la réduction nette de capital détenue par le créancier (les intérêts futurs seraient automatiquement déclarés comme une réduction).** En d'autres termes, le créancier (partiellement ou totalement) renonce à encaisser le paiement et, au lieu d'annuler son

crédit, comme cela a été fait parfois dans le passé, décide de le transférer (en tant que contrat d'investissement) dans un fonds dans lequel il convient avec le débiteur de son rôle dans le capital. D'un commun accord entre les parties (créancier et débiteur), le fonds opérera selon des lignes directrices précises dans les secteurs convenus, en prenant également en compte les intérêts industriels des parties.

Il en va de même, très similaire sinon exactement identique, entre le débiteur et chaque partie créancière pour construire la base de capital et les règles du Fonds d'investissement pour les ODD.

RELEASE G20 pourrait être la proposition gagnante pour la communauté internationale afin de trouver un accord à long terme pour une réduction permanente du fardeau de la dette, libérant des finances pour le développement. RELEASE G20 est un processus de restructuration systématique et durable de la dette souveraine dans les pays les plus fragiles et lourdement endettés, lié aux investissements pour les ODD, avec des indicateurs d'impact quantitatifs basés sur les cibles des ODD.

Le pays endetté réduit ses dépenses publiques pour le service de la dette en échange d'un clair engagement institutionnel et politique d'investir le montant équivalent en monnaie locale dans son économie, selon un calendrier convenu.

Les avantages de la conversion de la dette en fonds d'investissement sont évidents : elle accroît la propriété du pays concerné ; elle incite à prendre pleinement en charge la gestion des fonds, contribuant ainsi à renforcer la capacité administrative du pays ; il est plus facile de convaincre les créanciers de renforcer les relations.

L'initiative aurait un grand impact au niveau politique international, en tant qu'étape cruciale dans la mise en œuvre des engagements de "financement du développement", et au niveau de la programmation et des opérations dans le domaine de la coopération internationale, pour une restructuration de la dette équitable, régulière, rapide et effective, et que donne aux pays la possibilité d'investir dans l'ODD, comme envisagé dans le plan d'action de l'agenda d'Addis-Abeba.

Les pays du G20, en général, pourraient bénéficier d'un avantage politique et opérationnel en proposant une action combinée de réduction conditionnelle de la dette des pays en développement en faveur d'investissements privés durables et stratégiques issus de leur secteur privé. Une croissance durable et équilibrée est un prérequis pour atteindre la durabilité et réduire la dépendance au financement étranger.

Le Fonds ODD généré par l'initiative RELEASE G20 dans le pays X peut générer des fonds de contrepartie, détenus et gérés localement, pour compléter les Investissements Directs Étrangers, tels que ceux prévus dans le cadre du Plan Mattei de l'Italie ou, à plus grande échelle, dans le cadre de Global Gateway de l'Union Européenne ou d'autres programmes d'investissement multilatéraux.

L'impact de la proposition est certain. Il suffit de dire que 64 pays dans le monde (34 en Afrique subsaharienne) dépensent davantage pour rembourser leur dette publique que pour la santé.

La conversion de la dette peut et doit être accompagnée d'une aide au développement à travers la finance mixte pour créer des emplois décents et atteindre un niveau de durabilité plus élevé. Le pays qui adhère à l'initiative RELEASE G20 aura la possibilité de mobiliser davantage de fonds d'autres sources que l'Aide Publique au Développement (APD), qui reste essentielle notamment pour les Pays les Moins Avancés (PMA) et ne doit pas être réduite. Les conditions de financement doivent être simples, transparentes et faciles à suivre par toutes les institutions impliquées. Un partenaire idéal dans l'UE sera le Plan Européen pour l'Investissement Extérieur et le Fonds Européen pour le Développement Durable

dans le cadre de Global Gateway, qui vise précisément à réduire les risques pour les investisseurs et à co-investir avec les fonds ODD générés par RELEASE G20.

Pour que cette initiative soit acceptable et durable, nous devons nous adresser à la fois au public et aux décideurs politiques des **pays créanciers**, et aux institutions financières et banques privées pour qu'elles participent (provenant en grande partie des mêmes pays). Nous devons également nous adresser aux **pays débiteurs** pour qu'ils acceptent que les fonds, même s'ils ne retournent pas aux pays créanciers, soient mobilisés (depuis le budget général) dans un fonds national pour le développement durable, avec pour **objectif de promouvoir et de faciliter les investissements pour le développement durable et la réalisation des ODD, impliquant notamment des acteurs du pays créancier d'origine**. RELEASE G20 doit démontrer comment il peut générer des avantages pour tous les participants.

La conversion de la dette peut se faire progressivement pour augmenter, avec le temps, l'impact en phase avec la définition des politiques du pays. Une conversion plus profonde peut être envisagée en fonction de l'utilisation des fonds par chaque pays. Cette approche graduelle permet de modifier la stratégie de développement et donne aux créanciers une certaine marge de manœuvre. En outre, en cas de mauvaise gestion des fonds, la conversion de la dette pourrait même être suspendue.

L'expansion de la disponibilité des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI est un autre élément de l'action RELEASE G20. L'une des fonctions des DTS est de permettre aux États les plus fragiles d'accéder à la liquidité en devises étrangères sans avoir à vendre leurs réserves (ce qui entraîne presque toujours une dévaluation de la monnaie et une inflation importée). Le FMI est invité à promouvoir activement cette expansion au sein de sa base de membres, qui est plus large que le G20. Cette expansion doit prendre en compte l'Afrique.

De plus, dans le cadre de la proposition RELEASE G20, les pays créanciers pourraient augmenter les financements au Fonds Fiduciaire Pour La Réduction De La Pauvreté Et La Croissance **Durable**² du FMI, connecté aux fonds ODD pour créer, via la ressource RELEASE G20 pays par pays, une contribution visant à combler le déficit d'investissement et le déficit de prise de risque pour les investissements orientés vers la croissance durable.

Une partie de RELEASE G20 consistera en une implication forte des acteurs privés, convoqués par les dirigeants du G20 via les diverses plateformes aux Nations Unies ou à d'autres niveaux disponibles pour promouvoir le dialogue sur la dette privée.

Il est nécessaire d'éviter que les créanciers privés profitent du moratoire et, ensuite, de l'annulation, en empêchant que les ressources libérées par la suspension des paiements pour la dette envers les entités publiques soient utilisées pour le remboursement des dettes privées. Pour cette raison, il est nécessaire que le forum des dirigeants d'entreprises du G20 fasse le nécessaire en termes de plaidoyer et atteigne des accords avec les débiteurs pour stimuler efficacement le secteur privé, en identifiant des champions significatifs comme le Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable, le Forum Économique Mondial, et d'autres.

RELEASE G20 sollicitera également la participation des IFI du Club de Paris (l'organisation informelle des institutions financières créancières) et de grands groupes d'investisseurs privés, avec le soutien du B20 (secteur financier) pour le secteur privé, et du FMI et de la Banque Mondiale.

Dans la campagne de plaidoyer pour RELEASE G20, il sera souhaitable de faire appel à une combinaison de leaders spirituels, intellectuels, chercheurs et scientifiques, de lauréats du Nobel de la paix et d'économie, de personnalités d'importance mondiale dans la culture, l'économie et la finance, de leaders

² On pourrait également proposer ici de changer son nom en ajoutant "durable".

religieux (le Saint-Père François s'est déjà exprimé très clairement sur ce sujet). Essentielle sera également la voix des Organisations de la Société Civile Globale.

Les synergies avec le Jubilé de 2025 seront fondamentales, car le Saint-Siège plaide fortement pour une réduction du fardeau de la dette et pour la mobilisation de la solidarité entre les nations.

Projet de proposition opérationnelle: un scénario pour une approche pratique

Il est nécessaire d'organiser des actions de plaidoyer avec des événements pour impliquer les leaders institutionnels en vue des Réunions Ministérielles du G20 sur le Développement et du Sommet du G20. La version finale de RELEASE G20 devra être renforcée par une analyse financière des mesures en jeu, avec des simulations d'impact assistées par des systèmes d'intelligence artificielle et avec l'aide de données et d'expertise de la filière G20 Sherpa pour soutenir les propositions opérationnelles de coopération pour le développement, avec le soutien des leaders, des OSC et des champions. Les Institutions Financières Régionales et Internationales devraient être pleinement impliquées et faire partie de RELEASE G20.

Une matrice de la dette des pays africains, par créancier membre individuel du G20 et par leurs banques privées, basée sur des données financières et macroéconomiques, en utilisant également les indices de pauvreté des Nations Unies à partir des PMA, des pays enclavés, des PEID, etc. La matrice dette/investissement dans les ODD sera ensuite comparée aux indicateurs économiques et à certains objectifs de référence pour les ODD. Les incitations pourraient être liées aux Contributions Déterminées au niveau National sur les accords d'émissions ou de protection de la biodiversité, ou à d'autres accords internationaux alignés sur les objectifs des ODD.

Des mécanismes de suivi sur l'utilisation de la conversion de la dette par les pays doivent être mis en place. Le commerce et l'achat d'armes ainsi que la violation des droits humains devraient être considérés comme un obstacle pour alléger le fardeau de la dette du pays. Un engagement pour plus de résilience climatique et de neutralité climatique, en lien avec des crédits carbone et des crédits biodiversité, pourrait être une incitation pour prolonger RELEASE G20.

Différents scénarios pour une décision politique préliminaire du G7 peuvent être préparés.

Les **lignes directrices de RELEASE G20** seraient fournies aux groupes de travail du G20 pour discussions ultérieures. Une fois approuvées, les lignes directrices serviront de base pour les négociations bilatérales au sein des groupes G20. Les négociations, à la demande des parties, peuvent, le cas échéant, être assistées par le FMI, la Banque Mondiale, les Nations Unies ou d'autres organisations multilatérales, ainsi que par les présidences G20 sortantes et entrantes.

Les négociations bilatérales pourraient comporter quelques actions importantes:

1. Discussion et accord entre le débiteur et le créancier sur la réduction partielle ou totale de la dette avec la création par le pays débiteur du fonds de contrepartie ODD en monnaie locale.
2. Au niveau national, toutes les ressources récupérées des pays du G20, du FMI, de la Banque Mondiale et des autres IFI seront canalisées dans le fonds de contrepartie ODD, géré par le gouvernement hôte. Les objectifs du fonds devraient être de réaliser des investissements et co-investissements en monnaie locale alignés sur les ODD. Ces investissements devraient être en adéquation avec le plan de développement du pays, l'agenda 2063 de l'Union Africaine, etc., et présenter des impacts quantitatifs indicatifs en termes de cibles ODD. Ces investissements (déjà identifiés et planifiés avec des études de

faisabilité dans de nombreux cas) peuvent être cofinancés par le fonds, ou celui-ci peut servir de fonds de garantie pour attirer d'autres fonds et investisseurs, principalement mais pas exclusivement pour des investissements privés, avec pour objectif global de créer de l'emploi.

Le Fonds ODD, géré au niveau gouvernemental, pays par pays, sous la supervision du Ministre des Finances du pays d'opération et assisté par un conseil consultatif spécifique (ou idéalement en utilisant des plateformes de consultation existantes pour le Plan National de Développement et des structures similaires), comprenant des représentants des délégations intergouvernementales et des OSC nationales, sera doté d'un mécanisme de suivi et de contrôle défini pour assurer transparence et responsabilité.

La gouvernance est variable et peut être négociée en fonction des pratiques actuelles et en accord avec les pays créanciers impliqués dans une participation minoritaire au Fonds. Il sera important de maintenir un équilibre entre responsabilité et efficacité, mais la propriété sera fondamentale. Les structures du G20, aidées par des fonctionnaires de l'OCDE, pourraient fournir des lignes directrices sur la gouvernance à adapter cas par cas, car cela dépendra également du nombre de pays créanciers participants.

L'aspect du suivi et des critères clairs pour l'utilisation des fonds seront particulièrement importants, car il est nécessaire de garantir la discipline et la bonne utilisation de la conversion de la dette, car les situations de fort endettement concernent souvent des pays ayant besoin de rétablir leur crédibilité et leur confiance. Les créanciers pourraient être attirés par l'idée de convertir ce qui n'est plus recouvrable en fonds qui pourraient être un pas vers la durabilité d'un pays donné, avec un certain degré de suivi et une participation de leur secteur privé.

Pour l'Union Africaine, on pourrait également prévoir, avec des contributions de différents pays, un fonds continental ODD de l'Union Africaine qui travaille à attirer et à couvrir les risques pour les investissements transfrontaliers et continentaux. En effet, la dimension continentale est importante en Afrique, comme elle l'est en Europe, et l'Agenda 2063 est une référence importante.

3. Un rapport sur les résultats de l'initiative RELEASE G20 et des Fonds ODD des divers pays participants sera présenté à chaque G20.

4. RELEASE G20 sera également testé dans d'autres plateformes et initiatives internationales traitant du développement durable.

5. Pour l'exécution des opérations avec des protocoles parallèles de coopération, les pays créanciers seront invités à établir une nouvelle génération de protocoles de coopération pour des investissements productifs durables qui s'éloignent des approches colonialistes et paternalistes du passé et qui incluent nécessairement des entreprises privées locales.

ⁱ Rapport de la BM 2023

ⁱⁱ 2021 Procédures du G20

ⁱⁱⁱ Centre Politique Pour Le Nouveau Sud

^{iv} Joseph Atta-Mensah UN UNECA, Muazu Ibrahim Ghana University